



CHANTIER  
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

## **QUELQUES ÉLÉMENTS D'INFORMATION SUR LES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE**

## **DANS LES SECTEURS DE LA CULTURE, DES MÉDIAS COMMUNAUTAIRES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

Le Chantier de l'économie sociale

en collaboration avec

L'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS)

Recherche réalisée par Christine Doré (Université Concordia)  
Sous la direction de Denis Bussièrès (Chantier de l'économie sociale)

## TABLES DES MATIÈRES

Introduction	1
1. Méthodologie	2
1.1. Méthode et stratégie d'enquête	2
1.2. Items traités dans le questionnaire	3
1.3. Les résultats	4
2. La situation globale	5
2.1. Le chiffre d'affaires des entreprises	5
2.2. Le statut de propriété	6
2.3. Le soutien financier aux entreprises	7
2.4. Les salariés à temps plein et à temps partiel	8
3. La situation sectorielle	10
3.1. Le secteur de la culture	10
3.2. Le secteur des médias communautaires	11
3.3. Le secteur des technologies de l'information et des communications	11
4. La situation par région	
Conclusion	17

## Introduction

Cette étude s'inscrit dans les discussions que le Chantier de l'économie sociale et ses partenaires ont entreprises avec des représentants du ministère de la Culture et des Communications du Québec afin d'instaurer une politique sectorielle de soutien financier au développement des entreprises d'économie sociale dans le secteur de la culture, des médias communautaires et des technologies de l'information et des communications.

Les objectifs principaux de cette recherche sont les suivants :

- Documenter la situation des entreprises d'économie sociale dans le secteur culturel. Cette étude ne se veut pas exhaustive, puisqu'il repose essentiellement sur les informations que nous ont fournis les CLD qui ont accepté de participer à notre enquête.
- Donner des éléments d'information sur l'importance du soutien financier que les Centre Locaux de développement (CLD) apportent aux entreprises d'économie sociale du secteur culturel sur le territoire qu'ils desservent.

Les informations recueillies viennent confirmer nos intuitions sur l'importance du secteur culturel comme champ de développement de l'économie sociale au Québec. En effet, malgré le caractère restreint de cette recherche et les limites des informations communiquées par les CLD, nous pouvons quand même conclure que dans l'ensemble du Québec nous retrouvons des entreprises d'économie sociale dans le secteur culturel. Autre constat important, ces entreprises ont pour la majorité obtenu un soutien financier de leur CLD. Or, avec leur fonds dédié à l'économie sociale, les CLD sont souvent les premiers intervenants financiers auprès des entreprises d'économie sociale.

Nous remercions l'Association des CLD du Québec pour son appui dans la réalisation de cette recherche. Nous remercions aussi les CLD et particulièrement les agents responsables du dossier de l'économie sociale pour le temps qu'ils ont consacré à compléter notre questionnaire.

Cette recherche n'aurait pu être réalisée sans le soutien financier de l'université Concordia dans le cadre de sa participation à l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS). Enfin, nous tenons à remercier madame Anna Gomez, secrétaire à l'Institut Karl Polany de l'université Concordia pour son soutien administratif dans la réalisation de cette recherche.

## 1. Méthodologie

Cette recherche n'a aucune prétention scientifique compte tenu des moyens financiers mis en œuvre pour la réaliser. Entre autres, nous n'avons pu réaliser de pré-test pour vérifier la qualité de notre questionnaire et faciliter ainsi une compréhension uniforme des questions. De plus, la réalisation d'un portrait exhaustif aurait nécessité un envoi et un suivi systématique auprès de l'ensemble des CLD de la province. Au-delà de ces considérations méthodologiques, nous croyons que les renseignements recueillis nous donnent des informations utiles mais limitées des entreprises d'économie sociale dans le secteur culturel.<sup>1</sup>

### 1.1. Méthode et stratégie d'enquête

Cette étude s'est effectuée en deux phases. Tout d'abord, un envoi postal expliquant le projet et contenant le questionnaire a été fait auprès de tous les CLD dans la majorité des régions administratives du Québec à l'exception des CLD de la grande région métropolitaine de Montréal<sup>2</sup>.

Une fois les informations recueillies, les CLD n'ont eu qu'à retourner les grilles-réponses au Chantier de l'économie sociale. Pour faciliter l'échange d'informations, nous avons offert aux CLD la possibilité de procéder par l'entremise d'Internet. Certains CLD ont préféré ce processus et dans ce cas, une version électronique des grilles-réponses leur était envoyée par courriel.

---

<sup>1</sup> Dans le cours du texte, nous utiliserons l'expression entreprise culturelle pour désigner l'ensemble des trois secteurs étudiés.

<sup>2</sup> Une enquête est présentement en cours sur les entreprises d'économie sociale de la région métropolitaine de Montréal, nous n'avons donc pas contacté ces CLD.

Par la suite, dans les semaines qui ont suivi l'envoi des documents, une relance téléphonique a été effectuée auprès des CLD qui n'avaient pas envoyé les grilles de réponses. Il était donc possible pour les CLD de nous communiquer les informations demandées au moment de cette relance téléphonique. La collecte de données s'est effectuée auprès des CLD durant l'été 2002, du 30 mai 2002 au 26 juillet 2002.

Le questionnaire a été envoyé à 86 CLD, 57 CLD ont répondu à notre enquête soit un taux de réponse de 66 %. Nous avons ainsi recensé 171 entreprises dans le secteur de la culture, 37 dans le secteur des médias communautaires et 11 dans le secteur des technologies de l'information et des communications.

## 1.2. Items traités dans le questionnaire

Afin de répertorier les entreprises d'économie sociale dans le secteur de la culture, des médias communautaires et des technologies de l'information et des communications, nous avons constitué un questionnaire à partir des critères suivants :

- le nom de l'entreprise
- les coordonnées de l'entreprise
- le type d'entreprise
- l'année de constitution
- le statut de l'entreprise
- le chiffre d'affaires de l'entreprise
- le nombre de salariés temps plein et temps partiel de l'entreprise
- le soutien financier d'un CLD
- la date du début du soutien financier
- le montant total du soutien financier accordé à l'entreprise par le CLD.

Pour chacun des trois secteurs couverts par notre enquête, différents types d'entreprises ont été définis en fonction des champs de production des entreprises. Ainsi, pour le secteur des entreprises culturelles, neuf types d'entreprises ont été définis :

- Patrimoine et muséologie
- Audiovisuel
- Danse, théâtre et musique
- Arts visuels

- Spectacles (variétés, humour, cirque)
- Métier d'art
- Gestion de salle de représentations, de diffusion
- Services aux créateurs.

Pour les médias communautaires, trois types d'entreprises ont été retenues :

- Radio
- Presse écrite
- Audiovisuelle (télévision).

Enfin, pour le secteur des entreprises en technologie de l'information et des communications (TIC)<sup>3</sup>, nous avons distingué cinq types d'entreprises :

- Câblodistribution
- Conception de systèmes informatiques et services connexes
- Développement de logiciel et installation d'équipement
- Services-conseils et support
- Internet (accès, hébergement de sites, construction, gestion de l'information).

### 1.3. Résultats

Les informations recueillies nous ont permis de regrouper un certain nombre d'informations sur des entreprises d'économie sociale dans chacun des secteurs. Nous avons analysé ces données à partir de trois dimensions, qui sont : la situation globale, la situation sectorielle et la situation régionale.

---

<sup>3</sup> Nous utiliseront l'acronyme TIC dans la suite du texte pour parler du secteur des technologies de l'information et des communications.

Le nombre d'entreprises répertoriées a varié beaucoup selon les secteurs et selon les régions. Si les résultats pour le secteur de la culture nous permettent d'identifier certaines caractéristiques propres à ces entreprises, il en va tout autrement pour les deux autres secteurs. Ainsi pour le secteur des médias communautaires, notre enquête nous a permis d'identifier 37 entreprises qui ont fait affaires avec un CLD alors que l'on sait par ailleurs qu'il en existe 175 dans ce secteur. Pour le secteur des TIC, nous avons recueilli de l'information sur 11 entreprises alors que les acteurs du secteur en dénombre une centaine. Les résultats pour ces deux secteurs nous informent donc sur la relations entre les CLD et ces entreprises mais ne nous permettent pas de conclure sur la situation globale de ces entreprises.

## **2. La situation globale**

### **2.1. Le chiffre d'affaires des entreprises**

Nous avons tenté dans cette enquête de quantifier le chiffre d'affaires moyen<sup>4</sup> des entreprises d'économie sociale selon le secteur et la région. Bien que plusieurs entreprises aient préféré ne pas divulguer leur chiffre d'affaires, nous arrivons aux constats suivants :

- dans le secteur de la culture le chiffre d'affaires moyen est de 134 228 \$
- dans le secteur des médias communautaires le chiffre d'affaires moyen est de 208 648 \$
- dans le secteur des TIC le chiffre d'affaires moyen est de 113 045 \$.

Le tableau 1 nous permet de mieux cerner le chiffre d'affaires des entreprises selon les différents secteurs. Dans le secteur de la culture, 84 % des entreprises ont un chiffre d'affaires inférieur à 250 000 \$. On note que 3 entreprises ont dépassé le demi-million de chiffre d'affaires. La présence d'entreprises fonctionnant sur une base saisonnière pourrait expliquer que 32 entreprises (29 %) ont un chiffre d'affaires inférieur à 50 000 \$.

---

<sup>4</sup> Les entreprises dont le chiffre d'affaires ne nous a pas été communiqué ne sont pas incluses dans le calcul des moyennes.

Dans le secteur des médias communautaires, 69 % des entreprises ont un chiffre d'affaires inférieur à 250 000 \$ mais là aussi on constate que 2 entreprises ont un chiffre d'affaires supérieur à 1/2 million.

Tableau 1  
Chiffres d'affaires par secteur

Chiffre d'affaires \$	Secteur culturel	Secteur médias communautaires	Secteur des TIC
– 50 000	32	1	0
50 001 – 100 000	22	8	2
100 001 – 150 000	23	6	1
150 001 – 200 000	10	1	0
200 001 – 250 000	6	0	1
250 001 – 300 000	3	1	0
300 001 – 350 000	8	1	0
350 001 – 400 000	1	2	0
400 001 – 450 000	2	0	0
450 001 – 500 000	1	1	0
500 001 et +	3	2	0
Confidentiel / N/D	61	14	7
<b>Total d'entreprises</b>	<b>172</b>	<b>37</b>	<b>11</b>

## 2.2. Le statut de propriété

Un des buts de cette enquête est de déterminer le statut des entreprises d'économies sociales, c'est-à-dire si celles-ci sont des coopératives (COOP) ou des organisations à but non lucratif (OBNL). À la lecture des données recueillies, nous avons pu constater que la grande majorité des entreprises ont opté pour le statut d'organisation à but non lucratif. Par exemple, dans le secteur culturel, 92 % des entreprises détiennent un statut d'OBNL. 81 % des entreprises œuvrant dans le domaine des médias communautaires sont des OBNL, alors que dans le domaine des TIC, 82 % des entreprises détiennent ce type de statut. Tous secteurs confondus, on dénote donc un taux de 83 % des entreprises possédant un statut d'OBNL.



Lorsque l'on compare les entreprises OBNL avec les entreprises COOP dans le secteur de la culture, on constate que sur le plan du chiffre d'affaires 50 % des OBNL ont un chiffre d'affaires inférieur à 100 000 \$, alors que ce chiffre s'élève à 36 % chez les COOP. Mais cette différence s'amenuise rapidement puisque 84% des OBNL ont un chiffre d'affaires inférieur à 250 000 \$, alors que 81% des COOP sont dans la même situation.

Il nous est impossible de faire la même comparaison pour les deux autres secteurs, puisque les informations que nous avons sur ces secteurs sont limitées.

### 2.3. Le soutien financier aux entreprises

Un autre objectif de cette enquête est de quantifier l'importance du soutien financier accordé par les CLD aux entreprises d'économie sociale dans le secteur de la culture. Parmi les entreprises recensées, la majorité de celles-ci reçoivent un soutien financier provenant des CLD. Le soutien financier varie de manière substantielle selon le secteur d'activité et la région où ces entreprises sont établies. Ainsi 66 % des entreprises de la culture bénéficient du soutien financier de leur CLD, mais le pourcentage monte à 70 % pour les médias communautaires et il atteint 100 % pour les entreprises des TIC.

Pour les entreprises culturelles le soutien des CLD varie selon qu'elles sont des OBNL ou des Coop. 63 % des entreprises OBNL ont obtenu un appui financier de leur CLD, mais cet appui s'élève à 92 % pour les Coop. Pour les autres secteurs, il n'y a pas de variation dans le support accordé par les CLD.

Bien que l'importance du soutien financier varie selon les secteurs, le montant alloué par les CLD aux entreprises d'économie sociale est sensiblement similaire peu importe le secteur d'activité. Comme l'illustre le tableau suivant, la très grande majorité (79%) des entreprises reçoivent un soutien financier inférieur à 30 000 \$. Pour le secteur culturel le soutien moyen offert aux entreprises est de 11 738 \$. Pour ce qui est du secteur des médias communautaires, le montant moyen est de 20 720 \$ alors qu'un montant de 12 890 \$ est octroyé au secteur des TIC.

Le tableau 2 nous présente de façon plus détaillée les montants octroyés par les CLD aux entreprises selon les différents secteurs. On constate ainsi que près de 36 % des entreprises ont obtenu un soutien financier qui se situe entre 10 000 \$ et 20 000 \$. Compte tenu des budgets dont disposent les CLD pour soutenir les entreprises, le soutien offert est important. Il est à noter que ce financement peu s'échelonner sur quelques années. Le tableau représente donc les sommes totales dont ont bénéficié les entreprises.

Tableau 2  
Le soutien financier des CLD

Montant du soutien financier	Secteur Culturel	Secteur médias	Secteur TIC	Total entreprises
– 10 000 \$	27	4	2	33 (23%)
10 001 – 20 000 \$	35	12	5	52 (36%)
20 001 – 30 000 \$	22	5	2	29 (20%)
30 001 – 40 000 \$	5	1	1	7 (5%)
40 001 – 50 000 \$	1	0	0	1(0%)
50 001 – 60 000 \$	4	2	0	6 (4%)
60 001 – 70 000 \$	3	0	0	3 (2%)
70 001 – 80 000 \$	0	1	0	1 (0%)
80 001 – 90 000 \$	0	0	0	0
90 001 – 100 000 \$	0	0	0	0
100 001 \$et +	1	0	0	1 (0%)
N/D	7	1	1	9 (6%)
<b>Total entreprises</b>	<b>105</b>	<b>26</b>	<b>11</b>	<b>142</b>

#### 2.4. Les salariés à temps plein et à temps partiel

Un autre but de notre enquête est de déterminer le nombre de salariés employés par les entreprises d'économie sociale dans le secteur de la culture, des médias communautaires et des TIC.

Des 220 entreprises recensées, nous avons obtenu des informations sur 162 entreprises soit 74 %. 94 % des entreprises comptent des salariés comme l'indique le tableau suivant. Selon nos informations, seules quelques entreprises du secteur de la culture feraient uniquement appel à des salariés à temps partiel, toutes les autres entreprises ont des salariés à temps plein.

Tableau 3  
Nombre de salariés par secteur

<b>Types de Salariés</b>	<b>Secteur de la culture</b>	<b>Secteur des médias com.</b>	<b>Secteur des TIC</b>	<b>Total</b>
Temps plein	43	15	4	62 (38 %)
Temps partiel	19	0	0	19 (11 %)
Temps plein et temps partiel	51	17	4	72 (44 %)
Aucun	8	1	0	9 (6 %)

En moyenne<sup>5</sup>, on retrouve environ 4,12 salariés travaillant à temps plein et 2,6 salariés travaillant à temps partiel. Le nombre de salariés à temps plein et à temps partiel varie selon le secteur et selon chacune des régions étudiées. Le tableau ci-dessous dénombre les salariés à temps plein et à temps partiel selon les secteurs.

Tableau 4  
Nombre moyen de salariés par secteur

<b>Secteur</b>	<b>Salariés temps plein</b>	<b>Salariés temps partiel</b>
Culturel	3.79	2.77
Médias communautaires	4.06	1.64
TIC	4.63	1.38

<sup>5</sup> Dans le calcul des moyennes, nous avons éliminé les entreprises qui ne comptaient aucun employé.

### 3. La situation sectorielle

Un autre objectif de cette enquête est d'identifier les différents types d'entreprises que l'on retrouve dans chaque secteur d'activité d'économie sociale.

#### 3.1. Le secteur de la culture

À l'intérieur du secteur de la culture, nous avons classé les entreprises en neuf différents types d'activité. Comme le l'indique le tableau ci-dessous, une proportion importante des entreprises sont des entreprises à caractère patrimonial et muséologique alors qu'un très faible pourcentage des entreprises se retrouve dans la catégorie audiovisuelle.

Tableau 5  
Répartition des entreprises du secteur culturel

Type	Pourcentage	Type	Pourcentage
Patrimoine et muséologie	45 %	Services aux créateurs	11 %
Danse, théâtre et musique	30 %	Arts visuels	10 %
Gestion de salle de représentation, de diffusion	19 %	Littérature	7 %
Spectacles	19 %	Audiovisuel	2 %
Métier d'art	11 %		

Malgré la classification établit précédemment, plusieurs entreprises évoluent dans plus d'un type d'activité à la fois. En effet, parmi les entreprises d'économie sociale du secteur culturel recensées, 26.71 % de ces dernières sont des entreprises multidisciplinaires. C'est donc dire que plus du quart des entreprises d'économie sociale dans le secteur de la culture œuvre dans plus d'une sphère d'activité.

### 3.2. Le secteur des médias communautaires

Concernant le secteur des médias communautaires on retrouve trois principaux domaines d'activité. Premièrement, l'audiovisuel est le domaine d'activité le plus répandu dans ce secteur, 41 % des entreprises du secteur média communautaire œuvrent dans ce domaine. Ensuite, plus du tiers des entreprises de ce secteur œuvrent dans le domaine radiophonique (35 %). Finalement, la presse écrite constitue le dernier domaine d'activité avec 24 %. Dans ce secteur, aucune des entreprises recensées ne travaillent dans plus d'un domaine à la fois. Le phénomène de la multidisciplinarité ni est donc pas présent.

### 3.3. Le secteur des technologies de l'information et des communications

On retrouve, dans le secteur des TIC cinq types de domaines d'activité. Le plus important est sans contredit Internet qui occupe 40 % de la totalité des entreprises œuvrant dans les TIC. Les services conseil et le support technique constitue le deuxième domaine d'activité en importance avec 30%. Par la suite, les trois autres domaines d'activité occupent une place similaire avec 20% chacun. À l'intérieur du secteur, 20 % des entreprises sont multidisciplinaires.

Tableau 6  
Secteur des TIC

Type	Pourcentage
Internet	40.00%
Services conseil et support	30.00%
Câblodistribution	20.00%
Conception de systèmes informatiques et services connexes	20.00%
Développement de logiciel et installation d'équipement	20.00%

## 4. La situation par région

Dans le cadre de notre enquête, l'analyse des données par région pose des problèmes méthodologiques. Pour l'ensemble des CLD contactés, le taux de réponse a été de 66 % mais ce taux varie de 100 % pour la région du Centre du Québec à 33 % pour le Nord du Québec. Pour notre portrait par région, nous n'avons retenu que les régions dont nous avons obtenu un taux de réponse supérieur à la moyenne nationale. Nous avons aussi écarté les régions dont une partie était couverte par l'enquête sur la région métropolitaine de Montréal<sup>6</sup>.

Tableau 7  
Régions retenues

Région	Nombre de CLD	Nombre de CLD qui ont répondu
Bas Saint-Laurent (01)	8	6
Saguenay Lac-Saint-Jean (02)	4	3
Mauricie (04)	5	4
Estrie (05)	7	5
Abitibi-Témiscamingue (08)	3	3
Côte-Nord (09)	6	4
Gaspésie/Îles-de-la-Madelaine (11)	6	5
Centre du Québec (17)	5	5

Pour les régions retenues, nous avons regroupés en tableaux des éléments d'informations sur le type d'entreprises par région, le chiffre d'affaires moyen ainsi que le montant moyen du soutien financier apporté par les CLD.

---

<sup>6</sup> Voici la liste des régions qui ont été écartées de l'analyse, Québec (03), Outaouais (07), Nord du Québec (10) Chaudière-Appalaches (12), Lanaudière (14), Laurentides (15), Montérégie (16)

Tableau 8  
Nombre d'entreprises par secteur

Région	Secteur culturel	Secteur médias communautaires	Secteur des TIC
Bas Saint-Laurent (01)	25	3	1
Saguenay Lac-Saint-Jean (02)	9	1	0
Mauricie (04)	9	2	0
Estrie (05)	15	1	2
Abitibi-Témiscamingue (08)	36	4	0
Côte-Nord (09)	6	9	2
Gaspésie/Îles-de-la-Madelaine (11)	10	3	1
Centre du Québec (17)	7	5	1

Comme pour l'ensemble du Québec On constate, dans les régions retenues, une prépondérance d'entreprises du secteur de la culture. À noter une exception, la région de la Côte-Nord se démarque par le nombre d'entreprises du secteur des médias communautaires. On retrouve dans cette région plusieurs radios communautaires. Les régions du Bas-St-Laurent et de l'Abitibi-Témiscamingue connaissent une vitalité culturelle importante car au total ces deux régions regroupent 36 % des entreprises du secteur de la culture que nous avons recensées dans tous les CLD qui ont répondu à notre enquête.

Tableau 9  
Le chiffre d'affaires moyen

Région	Chiffre d'affaires moyen	Région	Chiffre d'affaires moyen
Bas Saint-Laurent (01)	128 597 \$	Abitibi-Témiscamingue (08)	133 609 \$
Saguenay Lac-Saint-Jean (02)	177 536 \$	Côte-Nord (09)	98 205\$
Mauricie (04)	137 511 \$	Gaspésie/Îles-de-la-Madelaine (11)	237 201 \$
Estrie (05)	80 017 \$	Centre du Québec (17)	193 344 \$

Pour l'ensemble des régions du Québec, 77 % des entreprises ont un chiffre d'affaires moyen inférieur à 200 000 \$. Les entreprises des régions que nous avons retenues ne diffèrent pas de cette norme sauf pour la région de la Gaspésie/Îles-de-la-Madelaine où les entreprises ont un chiffre d'affaires moyens de 237 201 \$.

Tableau 10  
Montant moyen du soutien financier des CLD

Région	Montant moyen du soutien financier	Région	Montant moyen du soutien financier
Bas Saint-Laurent (01)	11 331 \$	Abitibi-Témiscamingue (08)	8 313 \$
Saguenay Lac-Saint-Jean (02)	16 552 \$	Côte-Nord (09)	19 249 \$
Mauricie (04)	23 4456 \$	Gaspésie/Îles-de-la-Madelaine (11)	19 328 \$
Estrie (05)	12 010 \$	Centre du Québec (17)	41 503 \$



Le montant moyen de soutien financier qu'apportent les CLD des régions retenues ne diffère pas pour l'essentiel du portrait pour l'ensemble du Québec. Au tableau 2 on remarquait que 56 % des entreprises reçoivent un soutien inférieur à 20 000 \$; c'est ce que nous constatons dans le tableau 10 avec une exception importante la région du Centre du Québec qui apporte un soutien moyen de plus de 40 000 \$. Lorsque l'on regarde de plus près les informations colligées pour cette région, nous notons que sur les 13 entreprises recensées 5 ont reçu un soutien financier de 50 000 \$ et plus. Même si ce soutien peut s'échelonner sur 2 ou 3 ans, dans aucune autre région nous retrouvons un tel appui financier.

Le tableau 11, en mettant en lien le nombre d'entreprises par région et le montant moyen du soutien financier, nous permet de constater qu'en général dans les régions où il y a plusieurs d'entreprises le soutien financier moyen apporté par les CLD est plus bas. Cette situation peut s'expliquer par le fait que plus d'entreprises se partagent les fonds dédiés à l'économie sociale.

Tableau 11  
Nombre d'entreprises versus le soutien financier

<b>Région</b>	<b>Nombre d'entreprises</b>	<b>Montant moyen du soutien financier</b>
Bas Saint-Laurent (01)	29	11 331 \$
Saguenay Lac-Saint-Jean (02)	10	16 552 \$
Mauricie (04)	11	23 4456 \$
Estrie (05)	18	12 010 \$
Abitibi-Témiscamingue (08)	40	8 313 \$
Côte-Nord (09)	17	19 249 \$
Gaspésie/Îles-de-la-Madelaine (11)	14	19 328 \$
Centre du Québec (17)	13	41 503 \$

Nous l'avons souligné au début de ce chapitre, la recherche que nous avons menée limite grandement les conclusions que nous pouvons faire sur la situation de chaque région. Pour saisir la dynamique régionale, particulièrement en ce qui concerne l'intervention des CLD, il nous faudrait connaître l'ensemble de l'appui qu'ils apportent aux entreprises d'économie sociale et ainsi dégager en fonction de ce portefeuille général si une région privilégie un secteur de l'économie sociale (exemple la culture) face à un autre secteur (exemple le tourisme).

## Conclusion

S'il était nécessaire de le démontrer, notre enquête confirme l'importance du secteur culturel dans le développement de l'économie sociale. Manifestement, les citoyens et citoyennes des régions du Québec ont fait le lien entre économie sociale et développement culturel. Les formes de propriété propres à l'économie sociale particulièrement la constitution en OBNL devient l'outil favorisé dans les régions pour se doter d'organisations culturelles.

Même si le nombre d'entreprises varie selon les régions. Notre enquête confirme que chaque région sauf le Nord du Québec compte un nombre significatif d'entreprises culturelle. Ces chiffres témoignent d'une vie culturelle hors des grands Centres. Notre recherche ne nous permet pas d'évaluer la vitalité des entreprises, mais elle nous permet tout de même d'identifier une volonté des régions de se donner une vie culturelle. Ces chiffres confirment aussi le besoin d'une politique sectoriel de soutien pour l'ensemble de ces entreprises.

Les résultats de notre enquête attestent aussi d'un lien étroit entre les CLD et les entreprises du secteur culturel. En effet, 66 % des CLD ont offert un soutien financier aux entreprises couvertes par notre recherche. Bien sûr, cet appui varie selon les régions et la dynamique propre à chaque CLD, mais on constate que sur l'ensemble du territoire québécois les CLD jouent un rôle dans le développement culturel de leur région.

Enfin, notre enquête révèle le rapport entre le développement local et régional et le développement culturel. La majorité des CLD en soutenant les entreprises culturelles de leur région confirment ainsi qu'à leurs yeux, le développement local passe aussi par le développement culturel.